

Montreuil-sur-Ile



La gazette de la commune

N° 167 - juillet 2025



Page 17



Page 20



Page 29

Sommaire

Éditorial.....	3
Mémento	4
Expression des groupes.....	5
Les p'tites nouvelles de la médiathèque.....	6
Infos municipales.....	8
Nos écoles.....	23
Nos associations.....	28

État civil

Naissance

Pia GUILMOIS, née le 7 avril 2025 à Rennes, « 6 Impasse du Bief »

Mariage

Pauline JONCOUR et Simon LEONARD, unis le 19 avril 2025, « 46 Ter Avenue Alexis Rey »

Manon SECQUEVILLE et Maxime MATHÉ, unis le 20 juin 2025, Lésigny (77)

Décès

Marie POTREL veuve LEBOUIC, 99 ans, décédée le 4 avril 2025 à Montreuil-sur-Ille

Madeleine FOUGERAY veuve CHARBONNEL, 93 ans, décédée le 5 avril 2025 à Montreuil-sur-Ille

Marcel GILBERT, 76 ans, décédé le 5 avril 2025 à Montreuil-sur-Ille

Alain HORVAIS, 63 ans, décédé le 11 avril 2025 à Saint-Grégoire
Jean-Marie JOSSET, 84 ans, décédé le 8 mai 2025 à Baguer-Morvan

Jean FRÉTEL, 92 ans, décédé le 8 mai 2025 à Cesson-Sévigné
Marcelle FERRON veuve DENIS, 92 ans, décédée le 1^{er} juin 2025 à Montreuil-sur-Ille

Yvette BÉDA veuve VERGER, 100 ans, décédée le 6 juin 2025 à Montreuil-sur-Ille

Janine KRIMED née BANVILLE, 82 ans, décédée le 9 juin 2025 à Tinténiac

Couvertures

Première

"Les élèves de CE2-CM1 explorent les mystères des géoglyphes de Nazca", page 25

Quatrième

L'Ille Place Rébillard

Directeur de la publication

Yvon Taillard - Maire

Comité de rédaction

Commission communication

Conception

Valérie Simon

Impression

Imprimerie ATIMCO 02 99 73 05 76

PanneauPocket

La mairie de Montreuil-sur-Ille se rapproche de ses habitants grâce à l'application mobile **PanneauPocket**. Ce système très simple et efficace prévient instantanément les habitants à chaque alerte et information de la Mairie, par une notification sur les smartphones et les tablettes.

PanneauPocket renforce la communication et le lien social dans la commune.

Alertes et arrêtés de la Préfecture, alertes météo, coupures réseau, travaux, conseils municipaux, événements de la vie quotidienne et manifestations... depuis chez vous ou en déplacement, au travail ou en congés, vous restez connectés à l'actualité de la commune, mais aussi des communes voisines. Les informations et alertes sont diffusées en temps réel.

Accessible à tous et en téléchargement gratuit et anonyme, l'application ne nécessite ni création de compte ni aucune autre donnée personnelle du citoyen. Sans publicité, quelques secondes suffisent pour installer PanneauPocket sur son smartphone et mettre en favoris une ou plusieurs communes.

Désormais, informations et alertes sont toujours à portée de main dans votre poche.





Montreuillaises, Montreuillais,

L'été est arrivé, synonyme, pour beaucoup, de soleil, repos, famille et amis.

Je profite de cette période estivale pour faire le point sur différents sujets :

Les travaux en cours :

Les rues

Un budget a été alloué pour la réfection en enrobé des rues des Chênes et des Lilas. Les travaux, prévus en deux tranches, commenceront si tout va bien après les vacances d'été.

La station d'épuration

Le début des travaux doit intervenir avant la fin de l'année. Pour les besoins d'extension de la station, l'achat d'un terrain doit être finalisé avec une signature prévue fin août.

Diverses études sur la topographie des lieux et des sondages des sols nécessaires à la réalisation des futurs ouvrages sont en cours.

Pour rappel, la maîtrise d'ouvrage, assurée par la commune, bénéficie de l'appui du service assainissement de la Communauté de communes.

Le 11/04/2025 a été publiée la loi n° 2025-327 visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement ». Ainsi, les compétences eau et assainissement des communautés de communes ne sont plus obligatoires au 01/06/2026 du fait de la suppression des dispositions légales antérieures.

Lors de la conférence des maires du 29 avril dernier, une large majorité des maires présents a exprimé sa volonté d'une gestion par délégation de la compétence assainissement. Le 27 mai 2025, le Conseil Municipal de Montreuil-sur-Ille a décidé d'inscrire la commune au 1^{er} janvier 2026 dans le nouveau service de gestion communautaire de l'assainissement collectif, tout comme 14 autres communes du territoire. Cette décision mérite quelques explications :

- Impact de la nouvelle STEP (station d'épuration)

En raison de la construction de la ZAC des Écluses (450 logements à terme), nous devons faire face à l'arrivée de nouveaux habitants et devons donc adapter les équipements.

Le passage d'une STEP de 1 500 équivalents-habitant à une STEP de 3 500 équivalents-habitant implique des obligations réglementaires plus contraignantes :

- performance de traitement renforcée ;
- autosurveillance renforcée (débit journalier et bilans mensuels) ;
- surveillance renforcée des déversements au milieu naturel ;
- analyse des risques à réaliser ;
- mise en place d'un diagnostic permanent.

Au-delà de ces travaux propres à la STEP, il est nécessaire d'anticiper le renouvellement des réseaux dont la durée de vie est estimée entre 60 et 80 ans.

Avec un linéaire total communal de 12,279 km, il faudrait renouveler en moyenne 200 ml chaque année, pour un coût d'environ 60 000,00 € HT/an.

- Évolution réglementaire à prendre en compte.

La Directive Eaux Résiduaires urbaines pourrait entraîner :

- des obligations d'extension des réseaux de collecte à échéance 2035 ;
- la mise en place d'un système de traitement secondaire biologique à échéance 2035 ;
- des traitements tertiaires des micropolluants azote et phosphore à échéance de 2045.

Ce chantier de réhabilitation de notre STEP, cumulé à un transfert de compétence, est une charge de travail conséquente pour la collectivité et a nécessité de longs mois de préparation.

Ainsi, la rentrée s'annonce chargée. Je vous souhaite à tous un bel été, du repos, de belles visites et des temps de convivialité. Retrouvons-nous en septembre, ressourcés et motivés, pour poursuivre notre engagement pour la commune.

Yvon TAILLARD, Maire de Montreuil-sur-Ille

Administratif

Mairie 19 Avenue Alexis Rey - **02.99.69.71.07.**

Le secrétariat est ouvert au public du lundi au samedi de 9h à 12h, l'après-midi le lundi de 13h30 à 16h30 et les mardis, jeudis et vendredis uniquement sur rendez-vous de 14h à 16h. Fermeture les lundis après-midi et les samedis matin jusqu'au 31 août.

E-mail : mairie@montreuil-sur-ille.fr - site internet : montreuil-sur-ille.fr

Permanence du Maire sur rendez-vous M. Taillard samedi de 10h à 12h

Permanences des Adjointes sur rendez-vous Mme Éon, M. Richard, Mme Doré, M. Garnier par roulement le samedi de 10h à 12h

Action sociale

C.C.A.S. 19 Avenue Alexis Rey **02.90.02.64.96 ou 06.22.45.15.78.**

L'accueil au C.C.A.S. s'effectue uniquement sur rendez-vous, sauf le mercredi matin de 9h à 12h et urgences. Prise de rendez-vous auprès de Alvina Romanelli au 02.90.02.64.96 ou E-mail : ccas@montreuil-sur-ille.fr

Petite enfance

Petite crèche « Ille ô doudous » Directrice Mme Cristina Auvray - 12 bis Rue du Clos Gérard **02.30.21.33.55**

E-mail : lilleodoudous@valdille-aubigne.fr - site internet : <https://www.valdille-aubigne.fr/> Gestionnaire : Communauté de Communes Val d'Ille-Aubigné. Nous sommes en général fermés entre Noël et le Nouvel an.

Scolaire

École Publique mixte Directeur M. Maxime Dole - 25 Rue des Écoles **02.99.69.71.62.**

E-mail : ecole.0352388f@ac-rennes.fr - site internet : ecole-publique-montreuil-sur-ille.ac-rennes.fr

École Privée mixte Directrice Mme Alexandra Bougeard - 29 Rue des Écoles **02.99.69.71.31.**

site internet : <https://ecolesaintmichel-montreuil-sur-ille.ec35.org/>

Périscolaire

Pôle enfance A.L.S.H. et cantine/garderie municipales Responsable Mme Marion Martin - 21 Rue Alexis Rey **07.75.11.53.47.** E-mail : enfance@montreuil-sur-ille.fr

A.L.S.H. Accueil de Loisirs Sans Hébergement Directrice Mme Jessica Demengeot - 25 Rue des Écoles **06.70.55.33.58.**

E-mail : accueilde Loisirs@montreuil-sur-ille.fr

Cantine/garderie municipales Référents Mme Estelle Lebrun et Mickael Bertin - 21 Rue Alexis Rey **07.76.61.67.95.**

E-mail : accueilperiscolaire@montreuil-sur-ille.fr

Divers

Bibliothèque 10 Rue du Clos Gérard **02.23.22.52.14.**

E-mail : bibliotheque@montreuil-sur-ille.fr - site internet : <https://lesmediatheques.valdille-aubigne.fr>

Horaires d'ouverture : le mardi 16h30-18h - mercredi 10h-12h et 14h-18h - vendredi 16h30-18h30 et samedi 10h-12h

Bureau de Poste 21 Avenue Alexis Rey

Horaires d'ouverture : du lundi au samedi de 10h à 12h

Déchèterie Lieu-dit La Marchandière

Horaires d'ouverture : les mercredis de 14h à 18h*, les vendredis et samedis de 9h à 12h et de 14h à 18h*

*Fermeture à 17h du 1^{er} novembre au 31 mars

Médical et paramédical

E.H.P.A.D. Établissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes 14 Rue du Clos Gérard **02.23.22.52.80.**

Médecin Docteur Gonneau ZA Le Stand **02.99.69.64.44.**

Infirmiers M. Delabroise - Mme Dony - Mme Lapierre 5 Rue Aristide Tribalet **02.99.69.71.61.**

Sage-Femme Mme Meheust 7 Rue Sébastien Chauvigné - **02.99.14.49.98.**

Pharmacie M. et Mme Schnégans 36 Avenue Alexis Rey - **02.99.69.71.27.** Horaires d'ouverture : du lundi au vendredi 9h-12h30/14h30-19h30 et le samedi 9h-13h

Kinésithérapeutes Mme Derennes - Mme Etienne - M. Delaplace 42 Avenue Alexis Rey **09.81.36.61.36.**

Orthophoniste Mme Garcia 5 Rue Aristide Tribalet **06.09.48.81.30 ou 02.23.25.15.99.**

Ostéopathe Mme Cosset 5 Rue Aristide Tribalet **06.51.09.30.46.**

Hypnothérapeute M. Hervagault-Juzbasa **06.08.03.38.35.**

Don du sang Mme Blouin **02.99.69.67.10.**

« Vos élus Montreuil-sur-Ille autrement »

Budget communal et transfert du budget de l'assainissement

Le transfert de la compétence assainissement aux communautés de communes était prévu par le législateur depuis plusieurs années. La Communauté de communes du Val d'Ille-d'Aubigné et les communes ont donc travaillé en ce sens.

En mars 2025, suite à un revirement politique et à une modification des textes réglementaires, la possibilité est laissée aux communes de s'inscrire ou non dans ce transfert. La question a donc été reposée en conseil municipal du 16 mai. Afin de se prononcer en connaissance de cause, nous avons sollicité un certain nombre d'éléments complémentaires notamment liés à la trésorerie de notre commune. En effet, bien que ce soit deux budgets séparés, la trésorerie est sur le même compte communal. Ce budget étant fortement excédentaire, son transfert à la Communauté de communes aura un impact sur notre trésorerie. Ce point a donc été reporté pour étude. Les éléments qui nous ont été présentés le 27 mai concernant les investissements majeurs à faire sur notre station, la possibilité de transférer la trésorerie de manière fractionnée à la Communauté de communes nous a conduits à valider ce transfert.

Ces éléments nous ont permis également de connaître le besoin en fonds de roulement de la commune c'est-à-dire la trésorerie minimum nécessaire pour financer les salaires, pour payer les factures. Afin d'aider les communes à savoir si ce besoin en fonds de roulement est suffisant, on calcule un indicateur en nombre de jours. On considère que la trésorerie est suffisante quand il y a à minima 60 jours de trésorerie. Or, notre commune est à 40 jours.

Une attention particulière devra être portée sur notre budget communal et nous nous y engageons.

Délégués communautaires

Au conseil communautaire (conseil de la Communauté de communes) du 10 juin a été présentée la composition du futur conseil communautaire sur la période 2026-2032 avec le nombre de délégués par commune. Notre commune a actuellement deux représentants et la proposition pour la mandature suivante est également à deux représentants. Or, notre commune est en pleine croissance démographique et considérée par le Scot (schéma de cohérence et d'organisation territoriale) du pays de Rennes comme pôle d'appui c'est-à-dire comme une zone d'accueil d'habitants de la couronne rennaise. Nous avons donc alerté la majorité pour demander un passage à trois représentants.

La réponse apportée par le Président en séance était basée uniquement sur le nombre d'habitants à l'instant t. Cependant, Sens-de-Bretagne a une population sensiblement similaire à la nôtre et a trois représentants. Il nous semble que cette réponse est insuffisante.

La proposition a été validée en séance et doit maintenant être soumise aux conseils municipaux de toutes les communes d'ici la fin de l'été. Nous voterons contre.

Par ailleurs, en tant que citoyen, vous voulez vous impliquer auprès de la Communauté de communes, le Conseil de développement Codevia est fait pour vous.

Le conseil de développement CODEVIA recrute !
Vous avez envie de vous investir pour améliorer le quotidien des habitants du territoire ?
Le conseil de développement vous ouvre ses portes !
codevia@valdille-aubigne.fr - 07 60 05 68 99

Ou formulaire en ligne : <https://www.valdille-aubigne.fr/formulaire-de-candidature-au-conseil-de-developpement/>

Baromètre vélo

Le Baromètre vélo est un outil pour évaluer la place du vélo dans nos villes et villages. Cette enquête est aujourd'hui la plus grande consultation citoyenne sur les conditions de circulation à vélo.

Les résultats donneront une note vélo à notre commune et indiqueront les axes possibles d'amélioration.

Vous avez été nombreux à répondre à cette enquête et nous vous en remercions. Avec 90 réponses, nous sommes les premiers de notre communauté de communes. Cela prouve votre intérêt pour ce mode de transport et nous avons hâte d'avoir les résultats de cette étude dans moins de 3 mois maintenant.

Pour une commune dynamique, au rythme de toutes et tous, nous restons à votre disposition pour échanger, débattre.



Adeline Cador

acador.msi@gmail.com



Carole Thonier

carolethoniermairie@gmail.com



Denis Lahaye

denis.l.lahaye@gmail.com



Laure Micoïne

lauremicoine@yahoo.fr

Vos Élus MSI autrement ●

Journée Nature

Dans le cadre de la journée « Nature » organisée à la médiathèque le 26 avril, les ambassadeurs de l'Eau du Bassin Rennais sont venus pour une animation afin de sensibiliser les habitants sur les économies d'eau (distribution de mousseurs, jeux, quizz).

Une exposition est venue compléter cette animation du 11 au 26 avril : origine de la ressource en eau dans le bassin rennais avec ses aspects économiques et environnementaux.

Murder Party



Près de cinquante enquêteurs ont enquêté sur le meurtre d'un mannequin célèbre. Un cold case datant des années trente, inventé, mis en scène et joué par le groupe des lycéens avec Fanny Savinel. Une murder party qui a fait fumer les méninges des spectateurs/enquêteurs. Guidés à travers différents décors, les enquêteurs ont recueilli les témoignages des suspects ainsi que des indices avant de proposer leur coupable. La scène finale a dévoilé le coupable, son mobile et les circonstances du crime. Une affaire rondement menée !

CAP BD 2025 : le prix BD organisé par le réseau des Médiathèques du Val d'Ille-Aubigné

Lors de la soirée de clôture le vendredi 23 mai à la médiathèque de Melesse, 5 lecteurs Montreuillais ont été tirés au sort parmi les votants adultes et ados. Félicitations à eux, ils ont gagné un chèque de 30 € à la librairie Alfabulle de Melesse. Retrouvez les BD élues dans les coups de cœur.

Les p'tits fous de la BD

Plus de 50 lecteurs de 8 à 12 ans sont inscrits à ce prix BD organisé par les médiathèques de Montreuil-sur-Ille et Feins, ils ont jusqu'au mois d'octobre pour lire un maximum des 10 BD sélectionnées par 31 lecteurs montreuillais.

La bibliothèque de rue

Une bibliothèque de rue est à disposition place Rebillard afin que vous puissiez déposer les livres que vous souhaitez faire découvrir une fois que vous les avez lus



mais aussi prendre les livres qui vous intéressent. La bibliothèque de rue n'est pas destinée à recevoir les cartons de déménagement ou sacs de vieux livres en mauvais état, surtout s'il n'y a plus de place sur l'étagère. Une bibliothécaire passe régulièrement pour ranger et faire le tri. Si besoin, un container pour le recyclage des livres en mauvais état est à disposition à l'entrée de la déchèterie.

Bientôt l'été

Chaque année, le réseau des médiathèques allonge la durée de prêt durant les vacances d'été. Votre médiathèque fermera ses portes le samedi 2 août à 12h00 et rouvrira le mercredi 27 août à 10h00, les horaires resteront les mêmes au mois de juillet.

Carnets de voyage

À partir du 16 juin 2025, chaque lundi, découvrez une nouvelle destination sur le site

<https://lesmediatheques.valdille-aubigne.fr/>

Évasion garantie

Les bibliothécaires du réseau des médiathèques du Val d'Ille-Aubigné vous ont préparé des sélections de documents.

À savoir : les destinations sont présentées par type de documents et par âge du public (du plus jeune au plus âgé).

Découvertes assurées

Laissez-vous surprendre et cliquez sur les titres pour ajouter à votre liste de lecture ou réserver les documents conseillés par les équipes de bibliothécaires.

Partages

La dernière destination sera vos coups de cœur, alors jusqu'au 24 août 2025, vous pouvez nous adresser par mail à lesmediatheques@valdille-aubigne.fr vos documents préférés de l'été.

Les coups de cœur

Bobigny 1972 : BD adulte de Marie Bardiaux-Vaïente et Carole Maurel. Plébiscitée par les Montreuillais et tous les autres votants de Cap BD 2025.

Bobigny 1972 retrace la lutte des femmes portée par le courage de Gisèle Halimi dans la reconnaissance du droit à l'avortement. En défendant une jeune fille accusée d'avortement par son propre agresseur, l'avocate va préparer le terrain pour la promulgation de la loi Veil en 1975.

Quand la nuit tombe : Lisou : BD Ado de Marion Achard et Tony Galmés. BD gagnante du CAP BD découverte 2025 aussi bien à Montreuil que sur l'ensemble du Val d'Ille-Aubigné.

Lisou est le premier tome d'une série qui raconte la vie de deux sœurs durant la seconde guerre mondiale. Lisou, la plus jeune sœur, évite une rafle et doit vivre cachée jusqu'à la fin de la guerre. ●



CONSEILS MUNICIPAUX... en bref : du 15 avril, 16 et 27 mai 2025

L'intégralité des comptes-rendus des Conseils Municipaux est à retrouver sur le site de la commune ou directement à l'accueil de la mairie

15 avril 2025

État annuel des indemnités perçues par les élus

M. le Maire a informé le Conseil Municipal que l'article L 2123-24-1-1 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) impose désormais aux communes la réalisation d'un document établissant « un état présentant l'ensemble des indemnités de toute nature, libellées en euros, dont bénéficient les élus siégeant au conseil municipal, au titre de tout mandat et de toutes fonctions exercés en leur sein et au sein de tout syndicat. Cet état est communiqué chaque année aux conseillers municipaux avant l'examen du budget de la commune. »

M. le Maire présente alors cet état pour l'année 2024 :

Nom et prénom de l'élu	Indemnités perçues au titre du mandat concerné			(Le cas échéant) Indemnités perçues au titre de représentant de la commune (ou de l'EPCI) dans un syndicat mixte ou pôle métropolitain			(Le cas échéant) Indemnités perçues au titre de représentant de la commune (ou de l'EPCI) au sein d'une SEM (Société d'Economie Mixte) ou d'une SPL (Société Publique Locale)		
	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour...)	Avantages en nature	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour...)	Avantages en nature	Indemnités de fonction perçues	Remboursements de frais (kilométriques, repas, séjour...)	Avantages en nature
TAILLARD Yvon	21 146,04 €	/	/	/	/	/	/	/	/
EON-MARCHIX Ginette	8 114,16 €	/	/	9 771,48 €	/	/	/	/	/
RICHARD Guillaume	8 114,16 €	/	/	/	/	/	/	/	/
DORE Stéphanie	8 114,16 €	/	/	/	/	/	/	/	/
GARNIER Michaël	8 114,16 €	/	/	/	/	/	/	/	/
KRIMED Sylvie	2 727,72 €	/	/	/	/	/	/	/	/
NOURRY Jérôme	2 727,72 €	/	/	/	/	/	/	/	/
COEFFIC Nicolas	2 727,72 €	/	/	/	/	/	/	/	/

Compte de gestion 2024 de la commune

Le Conseil Municipal :

- a déclaré que le compte de gestion de la Commune dressé pour l'exercice 2024 par le receveur, visé et certifié conforme par l'ordonnateur, n'appelle ni observation ni réserve de sa part ;
- a adopté le compte de gestion 2024 du budget de la Commune.

Compte administratif 2024 de la commune

Le Conseil Municipal a adopté le compte administratif de la commune pour l'exercice 2024 :

Libellé	Fonctionnement		Investissement		Ensemble	
	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents	Dépenses ou déficits	Recettes ou excédents
Compte administratif principal						
Résultats reportés				39 308,76 €		39 308,76 €
Opérations de l'exercice	2 033 290,48 €	2 214 691,43 €	480 006,09 €	476 347,63 €	2 513 296,57 €	2 691 039,06 €
Totaux	2 033 290,48 €	2 214 691,43 €	480 006,09 €	515 656,39 €	2 513 296,57 €	2 730 347,82 €
Résultat de clôture		181 400,95 €		35 650,30 €		217 051,25 €
Restes à réaliser			50 000,00 €	84 310,00 €	50 000,00 €	84 310,00 €
Totaux cumulés	2 033 290,48 €	2 214 691,43 €	530 006,09 €	599 966,39 €	2 563 296,57 €	2 814 657,82 €
Résultats définitifs		181 400,95 €		69 960,30 €		251 361,25 €

Budget 2024 de la commune – affectation du résultat

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter les résultats de fonctionnement et d'investissement 2024 du budget de la commune de la manière suivante :

Résultat de fonctionnement

- à l'article 002, excédent de fonctionnement reporté : 0,00 € ;
- à l'article 1068, excédent de fonctionnement capitalisé : 181 400,95 €.

Résultat d'investissement

- à l'article 001, excédent d'investissement reporté : 35 650,30 €.

Taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025

M. le Maire a rappelé les dispositions relatives à la taxe d'habitation :

- le taux de la taxe d'habitation, figé de 2020 à 2022, est de nouveau voté depuis 2023 ;
- cette taxe ne concerne plus que les résidences secondaires, les locaux meublés non affectés à l'habitation principale et, sur délibération, les logements vacants depuis plus de deux ans.

Le Conseil Municipal a ensuite décidé de fixer les taux d'imposition pour l'année 2025 comme suit :

- Taxe Foncière sur les Propriétés Bâties (TFPB) : 41,69 % ;
- Taxe Foncière sur les Propriétés Non Bâties (TFPNB) : 53,98 % ;
- Taxe d'Habitation (TH) : 16,79 %.

Budget primitif 2025 de la commune

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le budget 2025 de la commune tel que présenté ci-dessous :

Fonctionnement		Investissement		Total
Dépenses	2 346 152,00 €	Dépenses	692 112,87 €	3 038 264,87 €
Recettes	2 346 152,00 €	Recettes	692 112,87 €	3 038 264,87 €

Budget 2024 de l'assainissement collectif – affectation du résultat

Le Conseil Municipal a décidé d'affecter les résultats d'exploitation et d'investissement 2024 du budget de l'assainissement de la manière suivante :

Résultat d'exploitation

- à l'article 002, excédent d'exploitation reporté : 33 417,00 € ;
- à l'article 1068, excédent d'exploitation capitalisé : 6 326,85 €.

Résultat d'investissement

- à l'article 001, excédent d'investissement reporté : 751 297,32 €.

Budget primitif 2025 de l'assainissement collectif

Le Conseil Municipal a décidé d'approuver le budget 2025 de l'assainissement tel que présenté ci-dessous :

Exploitation		Investissement		Total
Dépenses	272 968,00 €	Dépenses	2 662 268,00 €	2 935 236,00 €
Recettes	272 968,00 €	Recettes	2 662 268,00 €	2 935 236,00 €

Extension de la station d'épuration : achat d'un terrain

Compte tenu des contraintes environnementales (inventaires des zones humides-faune/flore, étude de défrichement) listées sur les parcelles actuelles de la station d'épuration (section D n° 243-245), il semble préférable d'implanter les futurs ouvrages sur la parcelle cadastrée section D n° 242 (emplacement réservé au Plan Local d'Urbanisme intercommunal n° MSI-4 « Emplacement réservé aux installations d'intérêt général – extension de la station d'épuration »).



M. le Maire a ensuite indiqué qu'il convient d'acquérir la parcelle de Mme Simon pour ne pas avoir à réaliser des études et inventaires qui vont être coûteux et qui vont faire perdre énormément de temps au projet (pour rappel, par arrêté préfectoral du 28/05/2024, la commune dispose d'un délai qui court jusqu'au 31/12/2026 pour mettre en service sa nouvelle station).

Le Conseil Municipal a par conséquent décidé d'acquérir la parcelle cadastrée section D n° 242 appartenant à Mme Simon Marie-Annick au prix de 2 640,00 € HT, et de lui attribuer une compensation financière du fait de la perte d'exploitation des arbres de la parcelle, pour un montant de 6 500,00 €.

Centre de loisirs – tarification des mini camps de l'été 2025

Dans le cadre des mini camps qui seront organisés au cours de l'été (du 07 au 11 juillet 2025 pour les 8-11 ans ; du 15 au 18 juillet 2025 pour les 6-7 ans) au camping du Val de Landrouët, à Merdrignac (Côtes d'Armor), le Conseil Municipal a décidé de la tarification suivante :

Quotient Familial	Tarif du séjour en mini camp 5 jours/4 nuits	Tarif du séjour en mini camp 4 jours/3 nuits
QF < à 550,00 €	150,00 €	125,00 €
551,00 € < QF < 700,00 €	175,00 €	150,00 €
701,00 € < QF < 850,00 €	200,00 €	175,00 €
851,00 € < QF < 1 000,00 €	225,00 €	200,00 €
1 001,00 € < QF < 1 150,00 €	250,00 €	225,00 €
QF > à 1 151,00 €	275,00 €	250,00 €

Subvention de fonctionnement à l'école publique pour l'année scolaire 2024-2025

Le Conseil Municipal a validé le budget de l'école publique pour l'année scolaire 2024-2025 à hauteur de 14 018,00 € (86,00 € x 163 élèves).

Lancement d'une consultation pour une convention de protection sociale complémentaire du risque santé

Considérant que les employeurs publics territoriaux devront contribuer au financement de la garantie d'assurance de protection sociale complémentaire « risque santé » à compter du 01/01/2026,

Vu l'avis favorable du Comité Social Territorial en date du 20/02/2025, sur la base de l'article 4 du décret n° 2011-1474 du 08/11/2011 relatif à la participation des collectivités territoriales et de leurs établissements publics au financement de la protection sociale complémentaire de leurs agents et les quatre arrêtés d'application du 08/11/2011,

Le Conseil Municipal a décidé :

- de mettre en place à effet du 01/01/2026 un régime collectif sur la base d'une convention de participation conclue à l'issue d'un appel à concurrence ;
- de retenir la procédure de la convention de participation, avec son contrat d'assurance collective à adhésion facultative des agents, selon la procédure d'appel à concurrence organisée par le centre de gestion départemental de la fonction publique territoriale ;
- d'accorder une participation aux fonctionnaires et agents contractuels de droit public et de droit privé dans l'effectif qui adhéreront au contrat collectif d'assurance conclu à l'issue de la procédure d'appel à la concurrence ;
- de fixer le montant de la participation à 15,00 € brut mensuel par agent.

Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas lever le droit de préemption des parcelles cadastrées section AC n° 64, section AC n° 216-448-453-454, section AD n° 577, et section AC n° 227.

Compte rendu des délégations du Maire

M. le Maire est habilité à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 20 000,00 € HT (avant nécessité d'une délibération), par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en application de la délibération n° 2020-38 du 12/06/2020.

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, M. le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

La liste ci-dessous récapitule les devis, marchés et contrats signés depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

Tiers	Objet de la dépense	Coût HT	Coût TTC
Socotec Construction	Mission de Contrôle Technique pour l'extension de la station d'épuration	9 525,00 €	11 430,00 €
Bureau Veritas Construction	Mission de Contrôle Technique pour l'extension de la station d'épuration	7 200,00 €	8 640,00 €
Crespel Voyages	Transport pour les mini camps de l'été	1 320,00 €	1 584,00 €
Camping Val de Landrouet	Emplacement camping pour les mini camps de l'été	1 113,13 €	1 335,76 €
ASEC Merdrignac	Activités pour les mini camps de l'été (course d'orientation, kayak, tir à l'arc, sandball) - semaine 1	640,00 €	768,00 €
ASEC Merdrignac	Activités pour les mini camps de l'été (course d'orientation, kinball, escrime, tir à l'arc) - semaine 2	640,00 €	768,00 €
Ei Benis Electricite	Travaux électriques pour l'éclairage de la salle des mariages	1 018,25 €	1 221,90 €
Potin TP	Point A Temps Automatique (PATA)	16 500,00 €	19 800,00 €
Districlec	Ruban LED et divers pour l'éclairage de la salle des mariages	609,24 €	731,09 €
Districlec	Plafonnier pour l'éclairage de la salle des mariages	1 235,82 €	1 482,98 €
SARL Stentzel TP	Reprise du busage du réseau d'eaux pluviales de la rue du Dr Lemoine	4 540,00 €	5 448,00 €
SARL Stentzel TP	Travaux de busage au lieu-dit Les Champs Blancs	16 376,00 €	19 651,20 €
Safege	Inventaire des zones humides dans le cadre du projet d'extension de la station d'épuration	2 685,00 €	3 222,00 €

16 mai 2025

Réfection de la voirie de la rue des chênes : choix d'une entreprise pour la réalisation des travaux

Le Conseil Municipal a attribué les travaux de réfection de la rue des Chênes (zones 1 et 2) à l'entreprise POTIN TP pour un montant total de 80 913,00 € HT (97 095,60 € TTC).

Smictom Valcobreizh : convention de partenariat relative à la gestion technique et financière des points d'apport volontaire collectifs – dotation exceptionnelle des communes

Le Conseil Municipal a validé la convention de partenariat relative à la gestion technique et financière des Points d'Apport Volontaires (PAV) collectifs implantés en 2024 rue du Clos Gérard, proposée par le Smictom Valcobreizh (Syndicat Mixte de Collecte et Tri des Ordures Ménagères).

La convention prévoit notamment :

- à l'article 5 « Modalités financières » : financement à 100 % pour la livraison, la fourniture et la pose des colonnes ; l'équipement reste la pleine et entière propriété du Smictom Valcobreizh ; les travaux de terrassement, de remblaiement et de finition sont assurés par les communes, avec participation financière du Smictom ; la participation financière pour la maîtrise d'ouvrage de la pose des conteneurs fait l'objet d'un versement d'une subvention d'équipement maximale de 4 000,00 € TTC par point d'apport volontaire (2 colonnes par point d'apport volontaire) ; si les travaux de terrassement, de remblaiement et de finition dépassent 4 000,00 € TTC par point d'apport volontaire, le reste du financement des travaux est à la charge de la commune ;
- à l'article 10 « Prise d'effet et durée de la convention » : la convention est conclue pour une durée de 10 ans.

Attribution d'une subvention au centre communal d'action sociale pour 2025

Le Conseil Municipal a décidé d'attribuer au Centre Communal d'Action Sociale une subvention d'un montant de 40 000,00 € au titre de l'année 2025, et a dit que le versement de cette subvention sera amputé de l'avance d'un montant de 20 000,00 € versée en 2024.

Compte épargne-temps : modification des modalités de mise en œuvre

Le Conseil Municipal a institué de nouvelles modalités de mise en œuvre du Compte Epargne Temps (alimentation-utilisation-transfert). Année d'entrée en vigueur en 2025, pour les jours générés en 2025, et une première alimentation au mois de janvier 2026. Ce compte va permettre aux agents de la commune d'accumuler des droits à congés. Il est ouvert à la demande expresse de l'agent qui est informé annuellement des droits épargnés et consommés.

Aménagement et réduction du temps de travail (ARTT)

Le Conseil Municipal a adopté la proposition de M. le Maire relative à la définition, la durée et l'aménagement du temps de travail des agents communaux :

- bénéficiaires ;
- détermination du nombre de jours ARTT ;
- utilisation des jours ARTT ;
- réduction des droits ARTT - absence de génération RTT.

Caisse d'allocations familiales : conventions prestation de service ordinaire ALSH extrascolaire et périscolaire

Le Conseil Municipal a validé les Pso (Prestation de service ordinaire) ALSH Extrascolaire et Périscolaire proposées par la Caf d'Ille-et-Vilaine (Caisse d'allocations familiales) concernant la gestion de l'ALSH de la commune (Accueil de Loisirs Sans Hébergement), à conclure pour la période du 01/01/2025 au 31/12/2026 afin de pouvoir ensuite s'adosser à la même durée que la CTG (Convention Territoriale Globale).

Caisse d'allocations familiales : avenant à la convention d'objectifs et de gestion 2023-2027 (bonus territoire BAFA)

La Caf d'Ille-et-Vilaine (Caisses d'allocations familiales) ayant rétabli la possibilité d'accompagner le développement sur le volet jeunesse et ayant prévu la possibilité de financer les formations BAFA (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur) / séjours supplémentaires à compter du 01/01/2024, le Conseil Municipal a décidé de valider l'avenant à la convention d'objectifs et de financement intégrant les mesures nouvelles prévues par la convention d'objectifs et de gestion 2023-2027.

Déclarations d'intention d'aliéner

Le Conseil Municipal a décidé de ne pas lever le droit de préemption des parcelles cadastrées section B n° 902, sections AD n° 890 et D n° 603, et section AD n° 726.

Compte rendu des délégations du Maire

M. le Maire est habilité à prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres dont le montant est inférieur à 20 000,00 € HT (avant nécessité d'une délibération), par délégation du Conseil Municipal en vertu de l'article L.2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) et en application de la délibération n° 2020-38 du 12/06/2020.

Conformément à l'article L.2122-23 du CGCT, M. le Maire rend compte à l'Assemblée des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

La liste ci-dessous récapitule les devis, marchés et contrats signés depuis la dernière séance du Conseil Municipal :

Tiers	Objet de la dépense	Coût HT	Coût TTC
SARL Marchand	Gasoiil Non Routier pour le service technique	1 463,00 €	1 755,60 €
Potin Travaux Publics	Reprise de tampons de regard sur le réseau d'assainissement collectif	950,00 €	1 140,00 €
Hynera-Environnement	Contrat de dératisation pour le réseau d'assainissement collectif	700,00 €	840,00 €
Hynera-Environnement	Contrat de dératisation pour le réseau d'eaux pluviales	500,00 €	600,00 €
Self Signal	Panneaux-équipements de signalisation	1 189,29 €	1 427,15 €
Trigano Collectivites	Tentes et malles pour les mini camps	1 935,20 €	2 322,24 €
Trigano Collectivites	Glacières pour les mini camps	451,00 €	541,20 €
Aubry Sébastien	Changement de 30 tôles sur l'un des hangars du service technique	2 080,00 €	2 496,00 €

27 mai 2025

Transfert de la compétence assainissement collectif

À la suite de la publication de la loi n° 2025-327 du 11/04/2025 visant à assouplir la gestion des compétences « eau » et « assainissement », les compétences eau et assainissement des communautés de communes ne sont plus obligatoires au 01/01/2026, mais redeviennent « facultatives ».

Cette loi permet aux communautés de communes compétentes de déléguer tout ou partie des compétences « eau » et « assainissement », ainsi que la compétence relative à la gestion des eaux pluviales urbaines à l'une de ses communes membres ou à un syndicat de communes inclus en totalité de son périmètre.

Lors de la Conférence des maires (Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné) du 29/04/2025, une large majorité des maires ont exprimé leur souhait que la Communauté de communes poursuive la démarche engagée et soit compétente au 01/01/2026 pour assurer la gestion de ce service.

Des maires ont exprimé leur volonté de pouvoir maintenir une gestion syndicale ou une gestion communale de ce service, par délégation de la compétence communautaire.

Il est alors apparu nécessaire de déterminer le futur périmètre exact de la gestion communautaire du service public de l'assainissement collectif. Pour ce faire, la Communauté de communes a sollicité les communes pour délibérer d'ici le 31 mai, et valider l'une des 2 options suivantes :

- la commune s'inscrira au 01/01/2026 dans le nouveau service de gestion communautaire de l'assainissement collectif ;
- la commune demandera pour maintenir une gestion syndicale ou communale, une délégation de la compétence communautaire de l'assainissement collectif effective au 01/01/2026.

Afin d'éclairer les élus dans leur choix, M. le Maire a présenté :

- une note sur l'assainissement collectif établie par la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné (programme de travaux ; obligations réglementaires ; redevance « Performance des systèmes d'assainissement » ; subventions et « accords de territoire » ; révision du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux de la Vilaine ; refonte de la Directive Eaux Résiduaires Urbaines ; règles budgétaires relatives au transfert de la trésorerie) ;

- une note relative au fonds de roulement et à la trésorerie des budgets de la commune et de l'assainissement collectif, à la clôture du budget de l'assainissement collectif et à l'affectation des résultats, au financement à court terme des travaux de construction de la nouvelle station d'épuration, et aux conséquences d'un non transfert de la compétence assainissement collectif.

Entendu cet exposé, le Conseil Municipal a décidé d'inscrire la commune au 01/01/2026 dans le nouveau service de gestion communautaire de l'assainissement collectif. ●

Recensement et situation électorale

RECENSEMENT

Bientôt 16 ans ! Pensez au recensement

Pour qui ?

Tout jeune français doit se faire recenser auprès de sa mairie **entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^e mois suivant**. Ce recensement permet à l'administration de convoquer le jeune pour qu'il effectue la journée défense et citoyenneté (JDC) et de l'inscrire automatiquement sur les listes électorales de la commune à sa majorité. D'autre part, lors d'un changement de commune, il appartient au citoyen de s'inscrire sur les listes électorales.

Comment se faire recenser ?

- En se présentant à la Mairie, muni du livret de famille, de la carte nationale d'identité et d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois.

La démarche peut également être effectuée par le **représentant légal**.

Depuis le 1^{er} août, la durée de la JDC est d'une demi-journée. Elle se déroule soit le matin, soit l'après-midi.

La Journée Défense et Citoyenneté (JDC), c'est quoi ?

Une journée, obligatoire pour les jeunes de 16 à 25 ans, qui permet de rappeler à chacun que notre liberté a un prix. C'est aussi une occasion unique de découvrir l'univers militaire et ses multiples métiers.

SITUATION ELECTORALE

Jeunes de 18 ans :

Il appartient aux jeunes gens de vérifier avant le 31 décembre de l'année précédant leur 18^e anniversaire que l'inscription électorale a bien été prise en compte. Pour les retardataires qui se feraient recenser hors délai réglementaire, l'inscription sur les listes électorales risque de s'en trouver décalée. Dans **cette hypothèse**, les intéressés devront procéder eux-mêmes à cette démarche volontaire en contactant la mairie au préalable.

Changement d'adresse sur la commune :

Tout changement **d'adresse au sein de la commune** doit être signalé au secrétariat de la mairie pour le suivi électoral (réception de propagandes suite au changement d'adresse postale, nouvelle carte électorale.) ●

Accueil

des nouveaux habitants

L'équipe municipale accueillera l'ensemble des nouveaux habitants le samedi 6 septembre 2025, à 14h à la salle des Fêtes (bulle) de Montreuil-sur-Ille.

Réponse souhaitée en Mairie avant le 1^{er} septembre 2025

Par mail : mairie@montreuil-sur-ille.fr ou téléphone : **02.99.69.71.07** ●

Démarchage à domicile. Information de la mairie

M. le Maire attire l'attention des habitants sur le fait qu'il ne donne aucune autorisation pour des démarchages à domicile. Nos concitoyens doivent être vigilants et informer M. le Maire si des personnes se présentent à leur domicile en se réclamant de la mairie ou d'un service public.

Les enquêtes publiques à domicile ne se font que dans le cadre réglementaire et sont annoncées au préalable par la mairie qui informe de l'identité de l'enquêteur. Les personnes sont alors systématiquement prévenues par courrier et les agents enquêteurs présentent une carte officielle lors de leur passage à domicile.

Les citoyens sont appelés à redoubler de vigilance face à des tentatives de vols ou d'agression utilisant le démarchage à domicile comme procédé. En cas de doute, ne laissez entrer personne dans votre domicile et renseignez-vous auprès du service public concerné. Vous pouvez également informer la Direction Générale de la Concurrence, de la Consommation et de la Répression des Fraudes (DGCCRF) via son site internet, au lien suivant : signal.conso.gouv.fr/fr ●



OPÉRATION DE LUTTE CONTRE LES FRELONS ASIATIQUES 2025 SUR LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

NOTE À L'ATTENTION DES COMMUNES

En 2025, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné poursuit son programme de lutte contre les frelons asiatiques sur son territoire, dans le cadre de sa politique de préservation de la biodiversité. Pour cela, elle a conventionné avec la FGDON 35 (Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles) afin de mettre en place un plan de lutte concerté.

Dans ce cadre, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné prend en charge **100 % du coût de l'enlèvement des nids de frelons asiatiques actifs** sur le territoire du **15 avril au 1^{er} décembre 2025**.

La marche à suivre est la suivante :

1. La personne souhaitant un enlèvement appelle la plateforme de la FGDON35 au 09.75.53.57.91 (en cas de ligne occupée, laisser impérativement un message avec les coordonnées complètes pour un rappel rapide et une prise en compte immédiate de la demande) ou par mail à l'adresse secretariat@fgdon35.fr
2. La FGDON35 se charge de contacter le prestataire de l'enlèvement
3. Le prestataire contacte le propriétaire pour convenir de l'intervention
4. L'intervention est réalisée et une attestation est signée sur place par le propriétaire et l'entreprise
5. La facture est envoyée à la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné qui prend en charge la totalité de la prestation, le propriétaire n'a rien à payer

Une entreprise, une association ou une commune peut aussi faire appel à ce service avec la même marche à suivre.

La prise en charge de l'enlèvement par le Val d'Ille-Aubigné n'est pas possible si :

- Il s'agit d'un nid de guêpes ou de frelons communs ;
- La démarche précédemment citée n'a pas été respectée, c'est-à-dire si l'entreprise n'est pas missionnée directement par la FGDON35. Si l'entreprise est contactée directement par un particulier, une entreprise, une association ou une collectivité, l'intervention sera aux frais du demandeur.

Quelle entreprise est habilitée à intervenir sur le territoire ?

Une seule entreprise est habilitée pour intervenir sur le territoire dans le cadre d'un marché. Il s'agit de l'entreprise HCE, basée à Val-Couesnon.

Que faire si quelqu'un vous signale un nid de frelons asiatiques ?

Indiquer à la personne qu'elle doit contacter la FGDON 35 au **09.75.53.57.91** ou secretariat@fgdon35.fr en vous référant à la marche à suivre ci-dessus. Vous ne devez en aucun cas contacter directement l'entreprise d'enlèvement.

Téléthon 2025

L'édition du Téléthon Montreuil-sur-Ille est sur les rails

Notre première manifestation est programmée pour le dimanche 28 septembre. La rando du terroir vous emmènera à la découverte de nos sentiers de randonnée sur un parcours avoisinant les 9 kms, agrémenté d'étapes restauration et découverte de nos exploitants agricoles.

Un nouveau circuit vous attend. Le départ aura toujours lieu à la salle du Clos Paisible, échelonné entre 11h15 et 13h00. Notre circuit se déploiera vers 3 communes. Il empruntera bien sûr les chemins de Montreuil-sur-Ille, frôlera la commune d'Aubigné et passera sur celle de Saint-Médard-sur-Ille. Les étapes entrée et plat seront accueillies par des exploitants et quelques autres surprises et découvertes sont au programme. L'an dernier quelques 300 marcheurs ont participé à cette randonnée du terroir. D'où l'importance des inscriptions en amont pour les commandes alimentaires et la bonne gestion de l'organisation. Pour celle-ci, nous recherchons des bénévoles, nécessaires en nombre, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues.

Vous trouverez ci-dessous le bulletin d'inscription à retourner avec le règlement, à la mairie de Montreuil-sur-Ille ou aux organisateurs pour le 15 septembre au plus tard. N'oublions pas le but de cette manifestation : soutenir la recherche médicale sur les maladies rares, ce que nous faisons chaque année. Les résultats, les traitements et les guérisons obtenues sont notre plus belle récompense mais il reste encore des malades sans solution dont nous devons soutenir le combat. Nous comptons sur vous. Pour faciliter l'accès aux dons pour les personnes qui le souhaitent, nous avons ouvert une page de collecte sur internet, sous la référence : <https://mapage.telethon.fr/animation/Nelly-CHEVREL>

Contact pour informations et inscriptions à la rando : **06.87.31.25.57 - 06.03.13.11.91**

Nelly CHEVREL

RANDO DU TERROIR Dimanche 28 septembre 2025

Organisée au profit d'AFM-TELETHON

INNOVER POUR GUERIR 9 Km



Parcours ~ 9 km entre Montreuil/Ille-St Médard/Ille randonnée pédestre familiale - circuit facile à la découverte de nos sentiers accueil dans 2 fermes situées sur le parcours pour l'entrée /plat (grillade porc) Apéritif offert-1 boisson comprise à chaque halte-dessert/fromage/café à l'arrivée. Contact : Tél 06.87.31.25.57 ou Tél 06.03.13.11.91

Bulletin d'inscription à déposer en mairie de Montreuil/Ille avant le 15/09/25 avec règlement ou Boîte aux lettres. En espèce ou par chèque à l'ordre du Comité du Téléthon.

Nom..... Prénom..... Adresse

Tél :

Mail : AdultesX 18 € = € EnfantsX 10 € = € Organisée au profit d'AFM-TELETHON (- 12 ans) INNOVER POUR GUERIR TOTAL €

GUIPEL
CONCOURS DE PALETS
DIMANCHE 24 AOÛT 2025
AU STADE DE GUIPEL

INSCRIPTION À PARTIR DE 13H
 DÉBUT DU CONCOURS À 14H
 GAGNANTS 4/12 - 3/12 - 2/12

ENGAGEMENTS REMIS EN JEU
BUVETTE - GALETTE SAUCISSE - CREPES

ORGANISÉE PAR L'AMICALE
 DES ANCIENS SAPEURS-POMPIERS
 D'ILLE ET RANCE

Et si vous partagiez ce que vous aimez le plus dans votre village ?

Participez au Dictionnaire amoureux du patrimoine du Val d'Ille-Aubigné



Le Conseil de Développement (CODEVIA) lance un projet participatif inédit : créer un inventaire affectif du patrimoine de notre territoire, avec vous, les habitants.

Chaque commune du Val d'Ille-Aubigné possède son âme : un lieu cher, une histoire locale, un souvenir, un savoir-faire, une fête, une légende... L'objectif ? Réunir toutes ces perles pour révéler ce qui rend notre territoire unique.

Ce que nous cherchons ?

Les petites choses comme les grandes : un arbre remarquable, un terrain de jeu oublié, une recette de famille, une chanson d'école, un lieu emblématique...

VOUS AVEZ AUSSI UN RÔLE À JOUER !

POUR VOTRE SÉCURITÉ ET CELLE DE NOS INSTALLATIONS :
 VOS ANIMAUX RELÈVENT DE VOTRE RESPONSABILITÉ

En tant que riverain d'une voie ferrée il vous appartient :

- De mettre en place une clôture (conformément au Code Rural)
- D'entretenir et de vérifier le bon état de vos clôtures et installations.

En divaguant dans les emprises ferroviaires, vos animaux peuvent représenter un danger pour les trains, les voyageurs et nos agents. Les divagations d'animaux d'élevage (bovins, chevaux, ovins...) génèrent chaque année des heurts avec les trains et perturbent le service ferroviaire. Ce type d'événement implique presque systématiquement plusieurs animaux, à contrario des animaux sauvages qui sont plus souvent seuls.

Dans certains cas, des accidents humains et matériels graves sont à déplorer. Le facteur déclenchant de ces incidents est l'absence ou le manque d'entretien des clôtures autour des prés.

LE SAVIEZ-VOUS ?

En Bretagne, 45 incidents se sont produits en 2024 en raison de la divagation d'animaux d'élevage, impactant 180 trains et entraînant 4032 minutes perdues.

CONSEQUENCES POSSIBLES DE LA DIVAGATION D'ANIMAUX D'ÉLEVAGE :

- Des risques de blessures graves, voire mortelles, de l'animal
- Des dégâts matériels importants sur le terrain, l'infrastructure ferroviaire...
- Des accidents de personnes
- Des retards conséquents pour le train impacté et les suivants, des suppressions de trains, voire l'arrêt total des circulations sur la ligne
- La mobilisation des services de secours et des agents SNCF, soit plusieurs dizaines de personnes pour un incident
- Le mécontentement des voyageurs et la dégradation de l'image de SNCF à ses dépens.

ET POUR VOUS, RIVERAINS DES VOIES FERRÉES :

En raison des préjudices subis en cas d'incident, SNCF Réseau porte systématiquement plainte.

C'est votre responsabilité civile mais aussi votre responsabilité pénale qui peut être engagée :

- Une amende pouvant aller jusqu'à 3750€ et une peine d'emprisonnement jusqu'à 5 ans
- La réparation financière des préjudices matériels et corporels causés

AGISSONS ENSEMBLE POUR NOTRE SÉCURITÉ !

SNCF SÉCURITÉ | SNCF Réseau vous remercie de votre vigilance et de votre compréhension. | SNCF

Cet inventaire ne sera pas celui des experts, mais celui du cœur. Il rassemblera les trésors du quotidien - bâtis, naturels ou immatériels - qui font vibrer les habitants.

Et si vous écriviez avec nous ?

Nous vous proposons de rédiger ou de vous accompagner à la rédaction d'un petit article sur un élément du patrimoine qui représente l'identité de votre village.

Que vous soyez habitant, élève, bénévole, résident d'Ehpad, enseignant ou membre d'une association : votre parole compte. C'est aussi l'occasion de créer du lien, de partager des souvenirs, et de construire ensemble une mémoire collective.

Envie de participer ?

Les personnes intéressées pour écrire un article, initier un projet collectif (école, association, Ehpad, tiers-lieu...) sont invitées à nous contacter.

Contact : codevia@valdille-aubigne.fr

**Participez à cette aventure humaine.
 Faisons vivre l'âme de nos villages ! ●**



ALSH

Mercredis de mars – avril. Une ambiance manga et kawaii !

Pour marquer le retour du printemps, l'accueil de loisirs a poursuivi sa route sur le chemin du Japon.

À partir des idées de thèmes proposées par les enfants, l'équipe d'animation a fait le choix d'embarquer dans un double univers propre à la culture populaire japonaise : les mangas, où les émotions et le combat sont au centre des histoires ET le « kawaii » qui désigne « tout ce qui est mignon ». En somme, nous avons tous les ingrédients pour plaire aux grands comme aux plus petits...

Ainsi, nous avons démarré par un temps fort : le carnaval. Idéal pour se plonger rapidement dans le thème, nous avons confectionné des kimonos, des serre-têtes « chat kawaii » et des déguisements « Dragon Ball Z ». Afin de montrer nos costumes, nous avons défilé en musique en direction de la crèche et de l'EHPAD. Un moment joyeux et coloré !



Par la suite, nous avons continué notre aventure avec des activités autour de Totoro, des Pokémon, Dragon Ball Z et avons organisé des jeux et des parcours sportifs de ninja. Et, pour régaler les plus gourmands, nous avons également cuisiné des cupcakes et des donuts géants !



Peu avant la fin de la période, nous sommes allés en sortie à Gulli Parc où petits et grands ont pu se défouler dans la joie. Enfin, comme à l'accoutumée, nous avons clôturé notre programme par un goûter festif et la diffusion d'un film : « Mon voisin Totoro ».



En avril, les espions débarquent !

Pendant les vacances d'avril, les enfants inscrits au centre de loisirs ont vécu au rythme des missions secrètes qui les attendaient.

C'est bien connu, les espions ne sont jamais tranquilles, même en vacances... Et ces vacances ont été bien remplies : défis missions impossibles, fabrications de panoplies d'espions, confection de périscopes ou encore de dynamite, cuisine mystère, enquêtes, jeux de contrebande au parc, etc.

Pour plonger les plus grands dans l'ambiance des services secrets, les animatrices ont installé un QG avec des ordinateurs factices, des mallettes, des dossiers confidentiels et même un minitel. Les enfants disposaient également de talkie-walkies sur les temps libres. Ils ont également pu exercer leurs talents





d'espions lors d'un grand jeu où les animateurs-trices incarnaient les agents de la CIA : les chocolats prévus pour la cérémonie d'investiture du président des États-Unis avaient disparu !

Ce thème riche en péripéties nous a permis d'aller en sortie à Enigma Park. Frissons et mystères garantis ! Grâce à la richesse des décors et à l'ingéniosité du créateur, nous avons vécu de véritables aventures en équipes : en ayant chaque fois une énigme à résoudre, nous avons dû nous serrer les coudes dans les labyrinthes, parcours dans le noir, passages secrets, ponts de singe...

Enfin, nous avons organisé un moment casino entre petits et grands la seconde semaine et clôturé nos vacances par un film d'animation bien mérité : « Fantastic Mister Fox ».



Une piste cyclable entre Feins et Montreuil-sur-Ille : une nouvelle voie verte pour vos déplacements du quotidien

Dans le cadre de son engagement pour des mobilités plus durables, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a aménagé une piste cyclable de 4,4 km entre Feins et Montreuil-sur-Ille. Cet itinéraire sécurisé permet de relier facilement :

- les centres-bourgs de Feins et Montreuil-sur-Ille,
- leurs commerces et services,
- la gare TER de Montreuil-sur-Ille,
- et le Domaine de Boulet, situé à seulement 1,3 km de la piste.

Un itinéraire accessible et sécurisé

Depuis le centre de Montreuil-sur-Ille, la piste suit le parcours suivant :

- Route communale en voie partagée vers Les Champs Blancs et La Piffaudière,
- Voie verte aménagée jusqu'aux lieux-dits La Poulrière et Le Feuil,
- Ruelle des Courts Boulets (voie partagée avec les véhicules motorisés),
- Arrivée directement dans le bourg de Feins.

L'aménagement favorise un usage quotidien : pour aller à la gare, faire ses courses, se rendre à un rendez-vous ou simplement se promener à vélo ou à pied.



Une réalisation pensée pour les usagers... et le territoire.

Afin de concilier mobilité douce et usage agricole, la piste a été réalisée :

- à 2/3 en sablé compacté, pour limiter l'imperméabilisation des sols,
- à 1/3 en enrobé, pour faciliter le passage des engins agricoles.

Les extrémités de la piste sont équipées de potelets amovibles à clé universelle, permettant l'accès ponctuel pour l'entretien ou les exploitants agricoles. Des chevrons peints sur les zones partagées signalent la cohabitation avec les véhicules motorisés, renforçant la sécurité des cyclistes et piétons.

Ce projet s'inscrit dans le schéma des déplacements doux adopté par le Val d'Ille-Aubigné en 2018. Il vise à favoriser les déplacements de proximité tout en tenant compte des activités agricoles locales.

Le coût total de l'opération s'élève à 185 127 € HT, financé par :

- Val d'Ille-Aubigné : 48 %
- Département d'Ille-et-Vilaine (CDST + Pacte des mobilités) : 25 %
- Union européenne (Fonds FEDER) : 26 % ●




Votre IP vous informe

Prudence sous les lignes



Hors de contact mais pas hors de danger, même sans toucher la ligne

Amateur de loisirs aériens



Amateur de loisirs aériens : Attention au décollage mais pas que !
ULM, deltaplane, aviation de tourisme, cerf-volant, montgolfière, activité nautique à voile: Les vents peuvent vous faire dévier de votre trajectoire et vous rapprocher d'une ligne électrique. C'est une situation dangereuse.

Pêcheur



Attention une ligne peut en cacher une autre!
Parfois, la zone de pêche se trouve à proximité de lignes électriques. Votre canne à pêche peut provoquer un arc électrique lorsque vous êtes à proximité d'une ligne. Gardez vos distances, ayez toujours le réflexe : Tension, Attention !

Agriculteur



Des mesures de sécurité à prendre sur le champ.
Il arrive que les lignes électriques et des pylônes traversent des parcelles agricoles. Attention, certains engins très hauts constituent un danger important. Ne manœuvrez pas seul sous les lignes avec des engins de grande hauteur.

Parce que tous les accidents sont évitables, un seul réflexe aux abords d'une source électrique : **Quand il y a de la tension, restez vigilant, faites attention !**



1 notification par email, prévenance de la commune des lignes électriques avérées





Mikaël Gicquel
Votre interlocuteur privilégié

Direction Territoriale Ille-et-Vilaine
mikael.gicquel@enedis.fr
02.99.02.80.65



Écoles de musique

Accès à la culture

Afin de démocratiser l'accès à la culture, le Val d'Ille-Aubigné accorde une aide financière aux familles pour l'inscription à l'une des deux écoles de musique du territoire : Allegro ou l'École de musique de l'Illet. Calculée en fonction du Quotient Familial de la CAF pour les QF inférieurs à 1 105 €, l'aide s'échelonne entre 20 % et 90 % de prise en charge des frais d'inscription.

Plus d'informations directement auprès des écoles de musique.

École de musique de l'Illet : 1 place du marché 35250 St-Aubin-d'Aubigné - **02.99.37.73.53** - emi@emi.asso.fr

Allegro : Rue de la poste 35520 Melesse - **02.99.13.24.89** - contact@ecole-allegro.fr ●

EHPAD Animation

Animations passées

Avril : Sortie à l'étang du Boulet à Feins, marché à Combourg, sortie à l'EHPAD de Sens-de-Bretagne (fabrication d'un épouvantail). Participation au loto du Comité d'animation de Montreuil-sur-Ille. Olympiades inter EHPAD à Montreuil-sur-Ille, motricité avec les enfants du multi accueil. Accordéon, repas et goûter des anniversaires.

Mai : Jeux collectifs avec les enfants de l'école St Michel, échanges intergénérationnels avec les enfants du Centre de Loisirs et les enfants du multi accueil. Triporteur et mono-poussoir à l'EHPAD de Sens-de-Bretagne, sorties à Jardiland à Cap Malo. Rencontre sucrée, accordéon, repas et goûter des anniversaires.

Juin : Piscine à Combourg, sortie à l'étang du Boulet à Feins, sortie au parc animalier de Tremblay. Après-midi festif : Duo musical « La Belle Époque ». Goûter partagé avec les enfants du multi accueil, pique-nique partagé « résidents, familles, personnel et bénévoles » de l'EHPAD. Accordéon, repas et goûter des anniversaires.

Prochaines animations

Juillet : Pique-nique au Tiers Lieu à l'EHPAD de Sens-de-Bretagne, sorties au canal à Hédé, Guipel et Montreuil-sur-Ille. Repas partagé avec les enfants du centre de loisirs et activité intergénérationnelle avec les enfants du multi accueil. Accordéon, repas et goûter des anniversaires. Repas moules-frites.

Août : Accordéon, repas et goûter des anniversaires. Repas grillades.



Septembre : Sortie au parcours sportif de l'EHPAD d'Hédé, sorties aux Ânes du Canal à Dingé, sortie au parc des senteurs à Liffré. Loto inter EHPAD à Bazouges-sous-Hédé et bal inter EHPAD à Dingé. Concours palets/pétanque résidents et personnel. Accordéon, repas et goûter des anniversaires. ●

Restos du Coeur de l'Ille-et-Vilaine

Tout d'abord un grand merci à l'équipe municipale pour nous permettre de faire paraître un article dans le bulletin municipal de votre commune....

En effet il s'agit d'une bonne cause en faveur des RESTOS DU COEUR....qui connaissent de plus en plus de difficultés du fait du nombre croissant de demandes de prise en charge, parallèlement à une diminution des ressources !!

Alors pour leur donner un « coup de pouce », l'an dernier un spectacle avait été donné à la salle Cassiopée de la Mézière, intitulé « Raconte-moi la Bretagne » à l'initiative de l'équipe des bénévoles des RESTOS de Melesse, réalisé par un groupe de danseurs et d'acteurs confirmés issus de l'École de Danse de Bécherel : en effet il existe des liens amicaux anciens très solides entre ces deux associations et plusieurs galas de Danse avaient déjà eu lieu à Melesse au bénéfice des Restos il y a quelques années...

Et ce spectacle de juillet dernier ayant reçu un accueil très chaleureux, nous avons donc décidé de « remettre ça » !!!

Et un nouveau spectacle est donc programmé pour le **samedi 22 NOVEMBRE 2025 à la Salle Cassiopée de La Mézière** (2 séances : 14h et 20h), avec pour thème le cinéma : un certain nombre de films connus et appréciés ont donc été sélectionnés, et les scènes les plus représentatives seront soit projetées, soit jouées par le groupe d'acteurs, soit illustrées par des chorégraphies sur les musiques du film... donc un spectacle très vivant !!

L'objectif est donc de remettre l'intégralité du montant de la billetterie aux RESTOS, les frais « logistiques » étant assumés par l'Association COMP'ANNIE...

Et nous avons choisi ce mode d'action plutôt qu'une démarche de « quête », qui a tendance à importuner les gens et n'est pas évidente à pratiquer pour les bénévoles : ainsi en effet on offre quelque chose en échange de la participation... et cela permet aussi de se rencontrer et de partager d'agréables moments !!!!

ALORS VEZENEZ NOMBREUX À CES REPRÉSENTATIONS !!!!

Nous garantissons un spectacle de qualité, et vous ferez en plus une bonne action !!!

Prix des places : 8 € pour les adultes, 5 € pour les enfants de moins de 8 ans.

Il y aura une buvette avec friandises à disposition....

RÉSERVATIONS (à partir de septembre) et RENSEIGNEMENTS :

Annie KNAB Présidente de l'Association COMP'ANNIE Responsable de l'École de Danse annie.knab@wanadoo.fr - 06.43.94.37.14

Ou Annie BINARD Responsable de l'équipe des RESTOS de Melesse annie.binard@orange.fr - 06.83.50.50.59 ●



Publicités

Au bain du val d'Ille

CHRISTOPHE POTREL

Plomberie chauffage. Spécialiste de la salle de bain clé en main. Remplacement de chaudières.

☎ 06 61 59 19 90

✉ christophepotrel35@gmail.com

📍 13 rue des Chênes, 35440 Montreuil sur Ille



Mr. Pierrick Levitoux
06 49 05 62 36
plevitoux@gmx.fr
bzhrenov.fr

34 rue Hauteville
35440 MONTREUIL SUR ILLE




Hypnothérapeute, Maître Praticien
Coach Constellations Familiales et Systémiques
Préparation Mentale Sport, Travail
Mouvements Oculaires, DNR

Didier KRIMED, accompagnement au mieux être
06 74 20 58 87

Rdv sur RESALIB, Consultations à St Domineuc, Domicile,
Distanciel (selon pratique)



TAXI Sylvain MAHE

7, résidence des genêts
35250 Saint Médard sur ille

06 79 31 76 99

Conventionné CPAM

les Ateliers
dedans
dehors

Géraldine TRUBERT

Les ATELIERS DEDANS DEHORS s'adressent à tous ceux qui souhaitent initier ou approfondir leur expression graphique et plastique.

06 80 82 03 13 - Montreuil-sur-Ille
contact@ateliersdedansdehors.fr

www.ateliers-dedans-dehors.fr

L'atelier Coiffure

COIFFEUR CONSEIL
BARBIER



42 av. Alexis Rey, 35440 Montreuil-sur-Ille

02 99 69 75 33 www.latelier-coiffure-montreuil.fr



E-commerce
Passez votre commande sur notre site internet et venez la retirer à **Montreuil-sur-Ille**
Je scanne ce QR code pour en savoir plus

www.penntybio.com

Hygiène/beauté, produits ménagers, insecticides/répulsifs naturels, huiles essentielles, synergies, diffuseurs, huiles de massage, etc.



06 80 73 32 18 - contact@penntybio.com - Penn Ty Bio 17, le Petit Noyan 35440 Montreuil-sur-Ille

Alain **BOURIEL**

PEINTURE - DECORATION

35440 Montreuil sur Ille  **02 23 22 56 92**

www.bourielpeinture.fr



Horaires de l'Atelier :

Mardi, Vendredi : 09H à 11H - 14H à 19H
Mercredi : 09H à 12H
Jeudi : 09H à 11H45 - 14H à 18H30
Samedi matin sur rendez-vous

- confection
- retouches
- cours

24 rue de la Haute Ville - 35440 MONTREUIL SUR ILLE - Tél. 06 94 04 05 27
Site internet : aufildeille-couture.jmbo.com email : aufildeille@gmail.com



DELIENNE ELEC

Electricité - Plomberie - Chauffage -
Energie Renouvelable
Isolation - Placo - Faïence

1A Beaulieu - 35440 Montreuil-sur-Ille
Tel : 06.45.6701.99
delienne-elec@orange.fr



ÉCOLE SAINT-MICHEL

Sortie au FRAC

Les élèves de GS-CP-CE1 ont découvert le FRAC à travers l'exposition de l'artiste Nicola L.. Cela a été l'occasion pour eux de découvrir l'art contemporain. Ils ont particulièrement apprécié les œuvres de design (canapés et lampes en forme de parties du corps). Ils ont aussi adoré l'expérience immersive dans la chambre des fourrures et le jeu « Cape ou pas Cape ? ». Après le pique-nique, ils en ont profité pour jouer à cache-cache au milieu des alignements d'Aurélie Nemours. C'était une belle découverte pour tous !



Journée irlandaise

Lundi 24 mars, nous avons pressé les oranges pour notre petit déjeuner irlandais. Mardi 25, nous avons commencé notre « Irish day » par un petit déjeuner irlandais. Au menu : beans, eggs, black pudding, toasts with butter or with jam, sausages, milk, tea... Certains d'entre nous ont goûté à tout, d'autres se sont montrés moins téméraires... Il fallait demander



en anglais ce qu'on voulait manger. Ensuite, nous avons assisté à une démonstration de danse gaélique avec Conall, nous avons joué au bingo irlandais, nous avons peint des trèfles, nous avons écouté une histoire sur la légende de Saint Patrick et il fallait répondre à des questions. Nous avons joué au Ring Toss, un jeu irlandais avec une cible qu'il faut viser avec des cerceaux. En fin d'après-midi, le Leprechaun est venu nous dire qu'il avait retrouvé son trésor mais que dans la nuit d'autres lutins l'avaient caché dans la cour des grands ! Nous sommes partis à sa recherche et nous l'avons retrouvé. Le leprechaun nous a donné à chacun une pièce d'or pour nous remercier. À la fin de la journée, nous nous sommes retrouvés tous ensemble, petits et grands, dans la cour pour chanter « I'm a little leprechaun, dressed in green. »

C'était une superbe journée !

Les contes et légendes de Brocéliande

Toutes les classes de la toute petite section au CM2 ont travaillé autour des contes et légendes de Brocéliande. Merlin, Arthur, la fée Viviane, Lancelot et la mystérieuse Morgane...

Les Korrigan nous intriguent aussi.

En TPS/PS-MS, c'est notre mascotte, Hermini, qui a apporté une boîte dans laquelle se cache des images des personnages et des histoires sur les légendes de Brocéliande...





Projet musique : Samba lélé

Depuis le 6 mai, tous les élèves de la TPS au CM2 profitent d'un projet musical « Samba lélé ! » en grande partie financé par l'APEL. Un grand merci pour leur investissement auprès de tous nos élèves !

Laurent Heudes, musicien/animateur pour le secteur enfance/jeunesse propose un projet musical axé sur les chants afro-brésiliens, les arts plastiques, la percussion corporelle et la percussion sur des claviers (marimba/xylophone), tambours, tambourins, maracas, cloches agogo...

Les ateliers durent une heure par classe et se déroulent sur 8 semaines avec une représentation finale, le jour de la kermesse, le samedi 28 juin. Les rythmes et les chants sont transmis par oralité, mémorisation et visualisation permettant à chaque enfant de progresser à son rythme.

Boum

Samedi 17 mai, les parents d'élèves membres de l'APEL ont organisé un Boum au sein de l'école. L'ambiance était à la fête ! Après la danse, nous avons ensuite partagé un pique-nique. Ce fut un beau moment de partage ! Merci aux parents organisateurs !



CM1-CM2

1) Rencontre avec Éric Simard

Les élèves de CM2 ont été conviés par le collège Saint-Michel de Saint-Aubin-d'Aubigné pour une rencontre avec l'écrivain Éric Simard. En amont de cette rencontre, les élèves de CM2 et de 6^e avaient lu certaines de ses œuvres, ce qui leur a permis de préparer des questions sur sa série « les Humainaux » et d'échanger avec lui lors de cette visite. C'était très intéressant !



2) Séance sportive avec l'EHPAD !

Il n'y a pas d'âge pour faire du sport ! Les élèves de CM1-CM2 ont eu l'opportunité de partager un bon moment avec certains résidents de l'EHPAD lors d'une séance de sport. Palet breton, cible à scratch, ballon... un moment de complicité et de joie qui a rapproché les générations et qui a apporté des sourires et du bonheur à tous !



3) Athlétisme à Guipel !

Durant le mois de mai, les élèves de CM1-CM2 ont participé à un cycle d'athlétisme organisé par l'OCSPAC au stade de Guipel. Au cours de ces séances, ils se sont exercés à diverses disciplines, notamment la course d'endurance, la course de haies, le saut en longueur et en hauteur, ainsi que les lancers de javalot, de disque et de poids.



Atelier bien-être

Samedi 7 juin, Marion est venue nous proposer deux ateliers bien-être à l'école de 9h45 à 10h45 et de 11h à 12h. Au programme : découverte de quelques postures de yoga pour stimuler sa concentration, massages en duo parents/enfants et visualisation.

Les parents et les enfants qui y ont participé ont dit avoir passé un agréable moment.

Merci également à Morgane de la ferme « Dans l'Mille » à Montreuil-sur-Ille pour les tisanes offertes ainsi qu'à l'APEL pour les petits gâteaux !



Journée dans la forêt de Brocéliande

Après une année scolaire sous le signe des contes, les légendes bretonnes sont à présent à l'honneur. Chaque classe de la GS au CM2 va se rendre dans la forêt de Brocéliande. La conteuse embarque petits et grands dans le Val sans Retour avec ses histoires de fées et de korrigans à la découverte de l'Arbre d'or, du Miroir aux Fées et de la vallée.



En rythme !

Depuis plusieurs semaines, les élèves s'investissent avec énergie dans la préparation d'un spectacle musical pour le samedi 28 juin, encadré par Laurent, intervenant en musique. Ce projet mêle percussions, chants et danses, et mobilise toutes les classes de l'école Saint-Michel.

Au fil des séances, les élèves développent de nombreuses compétences : écoute, coordination, rigueur et persévérance tout en cultivant le goût de l'effort collectif et de la création !

Les élèves de CE2-CM1 explorent les mystères des géoglyphes de Nazca

À l'école Saint-Michel, les élèves de CE2-CM1 ont récemment voyagé... sans quitter Montreuil-sur-Ille ! Leur destination ? Le désert péruvien de Nazca, célèbre pour ses géoglyphes mystérieux, ces immenses dessins tracés au sol il y a plus de 1 500 ans.

Après une étude en classe de ces œuvres monumentales, dont certaines représentent des animaux, des figures géométriques ou encore des symboles énigmatiques, les élèves ont tenté à leur tour de reproduire cette forme d'art ancestrale, en réalisant leurs propres géoglyphes sous forme de land art.



Conall fait bouger les élèves... en anglais !

Depuis janvier, l'école Saint-Michel a le plaisir d'accueillir Conall, un étudiant irlandais venu partager sa culture et sa langue avec les élèves.

Les élèves prennent beaucoup de plaisir à échanger avec lui, tout en découvrant un nouvel accent, une autre culture...

Les plus jeunes comme les plus grands participent avec enthousiasme à ces temps de découverte : danses traditionnelles, petits jeux de coopération ou simples échanges du quotidien, tout est prétexte à apprendre autrement. Un projet stimulant, à la fois pédagogique et culturel, que l'école espère bien renouveler ! ●



GRUPE SCOLAIRE DU BOTREL

Les CP en sortie au musée de Bretagne

Afin de se rendre compte de la façon dont leurs arrière-grands-parents vivaient en Bretagne, les CP ont assisté à une animation au Musée de Bretagne aux Champs Libres de Rennes : appelée « Armor et Argoat », cette animation présente les modes de vie des gens de la mer (Armor) et des gens de la campagne (Argoat) au travers de contes racontés de manière très vivante.

Le moment du pique-nique a été partagé dans un très joli parc ombragé : le Parc des Français Libres.



Des canetons en CP !!!

Les enfants de CP ont mis quelques œufs de cane en couveuse. Contrairement aux poussins pour lesquels l'incubation dure 21 jours, celle des canetons est de 35 jours minimum ! Trois petits sont déjà nés et il n'est pas exclu que d'autres suivent, étant donné que cela peut survenir une semaine après le délai habituel ! En attendant, les enfants sont ravis de regarder et caresser ces adorables boules de plumes...

La ludothèque des maternelles

Jeudi 5 juin, une animatrice de la Ludothèque « Le Bois des Ludes » est venue dans notre école maternelle.

Nous avons profité d'une matinée de jeux de société coopératifs entre élèves de l'école maternelle. Ce fut une chouette matinée de coopération et de découvertes !



Le cinéma des CE1

C'est une année sous le signe du cinéma qui vient de se terminer pour la classe de CE1 !

Après avoir travaillé à l'écriture d'un scénario depuis décembre dernier, les élèves ont appris leur texte et travaillé les émotions de leur personnage. Apprendre à jouer la colère sans se fâcher : tout un programme !

Est ensuite venue la phase de recherche des costumes, le maquillage, etc.

Une équipe de cinéma est venue à l'école une semaine, courant mars, pour mettre sur la pellicule le travail d'acteurs et d'actrices !

Ce beau projet a été présenté samedi 21 mai au cinéma Le Triskell de Betton devant les parents des jeunes comédiens. La palme du cœur, assurément.



Savoir rouler à vélo en CM1-CM2

Tous les CM1 et les CM2 de l'école suivent en cette dernière période un cycle de 5 séances pour développer leur maîtrise du vélo et du code de la route. Ces séances sont animées par M. Bonnamour, intervenant de Team Sprint Energy et financées par la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné. Les élèves s'appliquent pour obtenir à l'issue de ce cycle leur attestation officielle de Savoir Rouler à Vélo !



Sortie au Mont-Saint-Michel des CE2-CM1-CM2

Le mardi 10 juin, les élèves de CE2 et CM1/CM2 ont fait une balade dans la baie du Mont-Saint-Michel.

Les guides nous ont dans un premier temps raconté l'histoire de ce rocher qui s'appelait autrefois le Mont Tombe.

« Au Moyen Âge, l'évêque Aubert a décidé de construire une petite église tout en haut, après avoir vu l'archange Michel en rêve. C'est à partir de ce moment que le mont est devenu le Mont-Saint-Michel. »

Aujourd'hui, ce grand rocher est connu dans le monde entier et classé au patrimoine mondial de l'UNESCO.

Il est au milieu de la baie du Mont-Saint-Michel, entouré par la mer quand la marée monte.

Au fil de la balade, les élèves ont appris ce qu'est le phénomène de marées et enfin, ils ont pu découvrir les impressionnants sables mouvants.

Les guides nous ont expliqué que ce sont des endroits où le sol est mou et gorgé d'eau. Il est formé de sable très fin, d'argile et d'eau. Quand on marche dessus, le sol ne tient pas bien sous nos pieds. On s'enfonce doucement car l'eau ne peut pas sortir rapidement.

« On peut s'enfoncer jusqu'aux genoux mais pas plus et pour sortir il suffit de bouger une jambe après l'autre. »

Cette sortie nous a permis d'en apprendre plus sur la nature, les marées, et l'histoire de ce lieu incroyable.

Les élèves sont rentrés fatigués, mais émerveillés ! ●



Nos associations

Mémento

A.C.C.A. (chasse)

Resp. M. Jean-Pierre Da Silva au
06.08.22.49.07. ou
jean-pierre.dasilva35@orange.fr

Amicale des anciens pompiers

Resp. M. François Hamon à
hamon.franch@laposte.net

A.P.E.A.E.P. (école publique)

Contact Mme Coralie Le Clezio au
06.86.01.85.74. ou
apeaep.montreuil@gmail.com

A.P.E.L. (école privée)

Resp. M. Alexis Lhuillier Marchand au
06.17.74.77.04. ou
apel.alliance.stmichel@gmail.com

Bien Vivre (activités musicales, culturelles et sportives)

Co-présidents : Olivier Lumineau,
Gaëlle Regnier, François Laigneau,
Nicolas Hamelin, Blaise Cador et co-
président-trésorier : Mathieu Pasturel
contact@bienvivre.ovh
<https://bienvivre.assoconnect.com/>

Club de l'amitié - Gémouv'35 (Séniors)

Resp. Mme Nelly Chevrel au
06.87.31.25.57. ou
n.p.chevrel@wanadoo.fr

Comed'Ille (théâtre)

Resp. M. Marc Robineau au
06.37.82.68.94.
contact.comedille@gmail.com

Comité d'animation

Resp. M. Denis Bernier au
07.82.71.68.00. ou
ca.msi.35440@gmail.com

Espace « Jeu d'Ille »

Resp. Mme Anastasia Proisy au
06.34.21.11.26. ou
jeudille@gmail.com

GAMSI (Groupement d'Achats de Montreuil-sur- Ille)

Resp. Mme Sabine Montier au
06.82.49.34.04. ou ga-msi@riseup.net

Ille aux Jardins (jardins partagés)

Resp. Mme Françoise Nguyen
06.52.48.93.35. ou
illeauxjardins@gmail.com

Ille éou Bacchus (œnologie)

Resp. M. Christophe Le Neillon au
06.62.08.93.10. ou
oenologiemsi@gmail.com

Illet Basket Club

Resp. Mme Bernadette Lefeuvre au
02.99.69.70.88. ou illetbc@free.fr

Ki-Aïkido de Bretagne

Resp. M. Philippe Le Houérou au
06.66.30.43.09. ou
le-houerou.philippe@orange.fr

La Bande du Bad'Ille (badminton)

Resp. M. Quentin Vallé au
07.70.09.49.21. ou
badille35@gmail.com

Les Pêcheurs d'Ille

Resp. M. Alfred André au
02.99.69.78.31. ou
alfred.andre@sfr.fr

Montreuil-sur-Ille VTT

Resp. M. Eric Renault au
06.83.85.92.34. ou
montreuil-sur-ille.vtt@gmail.com

Music'A Montreuil

Co-Présidente Mme Katia Seulin au
06.30.72.57.06.
musiqueamontreuil@orange.fr

O.G.E.C. (école privée)

Resp. M. Pinault Anthony au
06.06.96.23.47. ou
ogecsaintmichel35440@gmail.com

Overdrive

Resp. M. Didier Brétéché
overdrive.5140@gmail.com

Que Passo ? (organisation de concerts)

Resp. M. Joël Daventry au
06.62.66.86.61. ou
quepasso.association@gmail.com

Trésors de la Tarasque Thaumaturge (jeux de rôles, jeux de plateaux)

Resp. M. William au 06.21.19.55.65
ou ttt35@laposte.net

U.N.C. (Union Nationale des Combattants)

Resp. M. Jean-Jacques Krimed au
06.83.48.05.11. ou
unc.35440@gmail.com

U.S.M.F.S.M. (football)

Resp. Mme Tatiana Grebot au
06.25.45.22.13. ou
foot.montreuil@outlook.fr



Bien Vivre

Un après-midi convivial lors de la fête de l'association Bien Vivre.

Le samedi 24 mai s'est déroulée la traditionnelle fête de Bien Vivre, association sport, musique et bien-être. Un après-midi placé sous le signe de la convivialité, de la découverte et du partage, qui a rassemblé petits et grands dans une ambiance chaleureuse.

Dès 15h, les activités ont commencé avec des ateliers démonstration et/ou initiation. Début tout en douceur et zénitude avec le Taïchi/Qi gong puis les élèves de piano ont joué de beaux extraits musicaux. Ensuite, la hoop dance entraînante et joyeuse a ravi les spectateurs pendant que le yoga proposait une prise de conscience de son corps pendant un instant. L'ultimate a vu s'affronter en toute convivialité 2 équipes rivalisant d'astuces pour conserver le frisbee.

En clôture de cette fête, la danse a signé son retour à Montreuil-sur-Ille grâce à de magnifiques spectacles enfants et adultes en groupe, duo ou solo et le judo transformant le dojo par un jeu de lumières a, quant à lui, surpris son public.

Cet après-midi a permis aux jeunes enfants de profiter d'un parcours de motricité en libre accès et d'une scène ouverte à tous les musiciens dont les harpistes et joueurs de flûte irlandaise.

La rentrée prochaine sera peut-être l'occasion de mettre en place un atelier arts plastiques présenté par Géraldine tout au long de cette fête.



Nos associations



Merci à tous les participants qui ont pu tester leurs compétences tout en s'amusant, sous le regard bienveillant des animateurs passionnés.

Les stands de restauration ont permis à chacun de se restaurer avec des douceurs sucrées et des boissons rafraîchissantes. Cette fête a été l'occasion de renforcer les liens entre les habitants, de promouvoir le sport et le loisir dans notre communauté, et de montrer l'engagement de l'association dans la vie locale. Un grand bravo à tous les bénévoles et organisateurs qui ont œuvré pour faire de cet événement un succès !

Nous attendons déjà avec impatience la prochaine édition, pour continuer à partager ces moments de joie et de convivialité.

Pré-inscriptions

Les pré-inscriptions en ligne seront ouvertes à tous au mois de juillet. Accès grâce au site internet Bien Vivre. Nous serons bien sûr présents lors du Forum des associations début septembre. ●



Club de l'Amitié

Les nombreuses activités du club de l'Amitié rencontrent toujours un large public participatif.

Au cours du dernier trimestre, 6 adhérents Gémouv35 ont suivi une initiation à l'informatique, dispensée sur 5 matinées au Clos Paisible. C'était l'occasion pour les novices de découvrir l'univers de l'informatique.

Les joueurs et joueuses de palets, toujours assidus aux rencontres du jeudi, ont vu 2 des leurs remporter la coupe féminine au concours de Dingé.

4 équipes ont représenté le club au concours de belote organisé à Langan par le secteur au profit de la ligue contre le cancer.

Les marcheurs du lundi se sont vu proposer une randonnée à la pointe du Grouin, associant la marche nordique animée par Pierrick Biard, adhérent à Feins, avec 2 niveaux de parcours. Tous les participants se sont regroupés pour le pique-nique. Le 15 mai, un repas grillades réunissait une soixantaine d'adhérents à la salle des fêtes avant les jeux de l'après-midi.

Le 11 juin, 30 adhérents représentaient le club à la fête de l'amitié organisée par la fédération départementale à l'hippodrome de Maure-de-Bretagne.

Le reste du temps, les activités habituelles ont connu une bonne fréquentation. La pétanque, les jeux de société (belote, tarot, scrabble, etc...) et l'art floral. Le tricot a vu sa fréquentation baisser et s'est mis en vacances jusqu'à la rentrée de septembre. Les sorties et voyages ont aussi attiré leur public. 4 adhérents ont visité la Corse, 8 sont inscrits pour le séjour vacances ANCV en septembre et 2 voyageront en Martinique. Un séjour de 2 jours à Bénodet est également en préparation pour septembre. Un spectacle de chansons françaises est programmé par la fédération début décembre. Toutes ces activités témoignent de la bonne santé de notre club de l'amitié. Il est ouvert à toutes et à tous, moyennant une adhésion au club. N'hésitez pas à venir découvrir notre offre d'activités et la convivialité qui règne dans nos rencontres.



Fête de l'amitié à Maure-de-Bretagne



Randonnée à Cancale



Coupe féminine palets

À venir

Fermeture annuelle d'été : jeudi 24 juillet après les activités, reprise le jeudi 28 août.

Nous serons présents au forum des associations le 6 septembre.

Le pique-nique de rentrée du secteur aura lieu à l'étang de Boulet le jeudi 18 septembre. Nous organiserons un concours de belote en partenariat avec le club de Feins le lundi 6 octobre.

Le banquet annuel du club se tiendra le dimanche 12 octobre à la salle des fêtes. Il est ouvert à tous.

Nelly Chevrel ●

Nos associations



A.P.E.A.E.P.

Carnapâques 2025 : musique, chocolats et bonne humeur !

Dimanche 14 avril, les parents d'élèves des écoles publiques et privées de Montreuil-sur-Ille se sont retrouvés pour organiser Carnapâques, un moment festif et ouvert à toutes les familles.

Au programme : une joyeuse déambulation musicale menée par Franco et son LowLow bike, un vélo funky équipé d'une enceinte et d'un max de bonne humeur. Avec son style entre hip-hop, funk et improvisation dansée, Franco a embarqué petits et grands dans une ambiance pleine d'énergie, avec un arrêt apprécié devant l'EHPAD.

Puis place à la chasse aux œufs ! Les enfants ont sillonné le parc derrière la Mairie à la recherche des fameux œufs, avant de participer à des défis sportifs puis se retrouver autour d'un goûter partagé, entre gâteaux faits maison et chocolats bien mérités !



Une guirlande textile pour sensibiliser, créer et recycler ensemble

Le jeudi 5 juin, l'APEAEP a organisé une animation créative et engagée sur le temps périscolaire de l'école publique, en lien avec la réduction des déchets textiles.



Pendant une heure, une quarantaine d'enfants ont participé à la confection d'une guirlande décorative en tissu, réalisée à partir de chutes textiles issues du réemploi. Dans une ambiance détendue et joyeuse, chacun a pu découper, nouer, assembler... et repartir avec la fierté d'avoir contribué à une œuvre collective aujourd'hui suspendue sous le préau de l'école, mais qui servira à décorer la fête de l'école le 21 juin.

Cette action s'inscrit dans le cadre d'un partenariat avec Refashion, l'éco-organisme en charge de la filière textile. Grâce à ce projet, et avec le soutien du SMICTOM Valcobreizh, l'association pourra bénéficier d'une aide de 300 € pour soutenir ses futures actions au service des enfants.

Un beau moment de sensibilisation et de création autour de l'économie circulaire, qui allie geste écologique et lien entre petits et grands ! ●





Comité d'animation

Le traditionnel Loto

Le 27 avril, dès midi, passionnés et amateurs étaient présents. Des sandwiches, des gâteaux et des crêpes préparés par nos bénévoles les ont accueillis pour patienter jusqu'au début de la séance. Une participation un peu plus faible que d'habitude puisque « seulement » 220 personnes ont joué de 14h à 18h. Des résidents de l'Ehpad de Montreuil étaient présents. Le lot surprise : un après-midi à la thalassothérapie de Dinard.

Prochaines animations

Fête du village du 5 juillet (réfèrent Denis Bernier) : retour en images dans la prochaine Gazette.

Braderie annuelle le dimanche 5 octobre *Participants de l'Ehpad* (réfèrent Yann Gringoire et Prosper Chevrel)

Toujours sans inscription, cette braderie se déroulera selon les mêmes modalités que les années précédentes. Les forains seront présents avec les auto-tamponneuses. Restauration et buvette sont prévues par le comité d'animation.

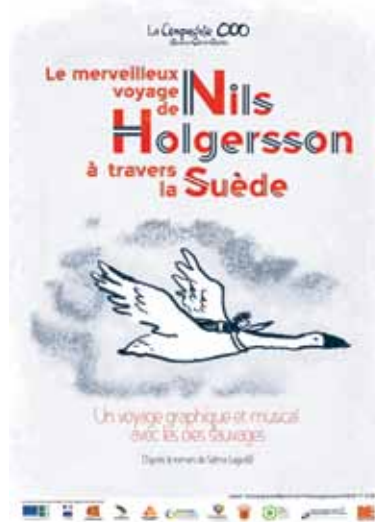
Nous recherchons des bénévoles notamment pour garder les barrières à l'entrée et à la sortie de la braderie, créneaux de 2 heures (coordonnées en bas de l'article).



L'animateur JCO et Nelly



Prosper et Marie-Jeanne, fidèles bénévoles



Spectacle « Le Merveilleux Voyage de Nils Holgersson à travers la Suède » vendredi 21 novembre (lieu à déterminer)

(Réfèrent Magali Bercher)

La péniche spectacle ne s'étant pas arrêtée à Montreuil-sur-Ille, nous avons souhaité trouver un autre spectacle en conservant un côté intimiste.

Nous avons choisi de faire confiance à la compagnie, OOO, [Ouvrez l'Œil et l'Oreille] association originale entre le dessin et la musique à travers deux artistes, Xavier Quentin et Hélène Coudray.

Hélène dessine, peint, scotche, découpe et déchire les couches de papier de son chevalet géant. Xavier lit et joue de l'alto, le retourne et le détourne pour composer les musiques.

Pour ce spectacle, ils nous feront voyager en compagnie des oies sauvages. L'entrée sera payante (tarif en cours de discussion au sein du bureau du comité d'animation).

Vous voulez nous aider, vous avez des nouvelles idées d'animations, contactez-nous par mail, téléphone, ou en venant nous voir.



Les artistes de la Compagnie OOO

Adeline Cador
Pour le comité d'animation
07.81.68.72.00.
ca.msi.35440@gmail.com ●



Les Trésors de la Tarasque Thaumaturge (T.T.T.)

L'association des T.T.T. est une association culturelle ayant pour but de partager autour des Jeux de Rôles, Jeux de Plateaux, Jeux de figurines (en attente faute de participants).

Nous avons tenu notre Assemblée Générale le 24 mai 2025, une bonne présence et participation à celle-ci.

Lors de cette AG, le bureau a évolué et ont été élus à l'unanimité et aux fonctions suivantes :

Président : William Morin ; Trésorier : Neven Kerjean ; Secrétaire : Karol Truet ; Secrétaire adj. : Ombeline Cucherousset ; Trésorier adj. : Frédéric Collonval ; Membres : Erwan Sable, Luc Blet-Charaudeau.

Nos activités restent les mêmes et sont les suivantes :

- **Jeux de plateaux** : Nos soirées jeux le second samedi et le troisième vendredi de chaque mois à partir de 20h30. Le déroulement est plutôt simple, les participants peuvent amener des jeux et suivant le nombre présent, nous nous organisons pour partager un moment ludique et convivial.

Nous avons quelques jeux à disposition mais chacun peut venir et nous faire découvrir ses propres jeux.

- **Jeu de Rôle** : Nous avons pour le moment plusieurs tables de Jeux de Rôle (Donjon et Dragon 5^e édition, Pathfinder 2, Cthulhu, anneau unique) sur des créneaux courts (4h en moyenne) le samedi après-midi, samedi soir, vendredi soir, dimanche après-midi. Les dates sont définies par les participants.

Le jeu de Rôle étant un peu plus complexe en termes de préparation, nous vous conseillons de prendre contact en amont afin de pouvoir intégrer de nouveaux joueurs dans les meilleures conditions possibles (préparation d'un personnage, nombre de participants, choix de nouvelles dates). Nous envisageons la possibilité d'ouverture de nouvelles tables suivant la demande et les disponibilités de chacun.

Nous serons bien évidemment présents lors du Forum des associations qui se tiendra le samedi 6 septembre 2024, salle de fêtes de Montreuil-sur-Ille, de 14h à 18h. N'hésitez pas à venir nous voir.

Pour toute information complémentaire, nous contacter.

Contacts :

- Discord : Trésors de la Tarasque Thaumaturge
- Facebook : Les Trésors de la Tarasque Thaumaturge, jeux de Rôle - Plateaux - Figurines - Mail : ttt35@laposte.net
- Tél. : **06.21.19.55.65.**

Le président.
W. Morin ●



Facebook



Discord

Ille éou Bacchus

En septembre, l'association Ille éou Bacchus, association de découverte et dégustation œnologiques, entrera dans sa 8^e année.

3 places seront disponibles pour la saison 2025-2026. Avec une soirée par mois en moyenne de septembre à juin, nous faisons intervenir œnologue, professeur de lycée hôtelier, caviste, vigneron.

Si cela vous tente, vous pouvez adresser vos coordonnées à oenologiemi@gmail.com en indiquant vos nom prénom et téléphone afin que nous vous contactions pour un 1^{er} échange. ●



Overdrive

Save the date !

La soirée No Brakes fait son grand retour à Montreuil-sur-Ille pour l'été 2025 !

Après le carton de l'édition précédente, No Brakes is back pour une nouvelle nuit de rock qui promet d'être mémorable.

Rendez-vous le samedi 26 juillet 2025 pour une édition encore plus intense, placée sous le signe du Rock'n Roll !

L'année dernière, vous étiez nombreux à vibrer devant :

- Cherry on the Cake et leurs reprises rock pleines d'énergie
- Electric Panties et leur set hard-rock survolté
- Back in Scott, hommage explosif à AC/DC

Et pour cette nouvelle édition ?

La programmation est bouclée, et elle va faire du bruit :

- No Waste,
- Venus de Milo,
- Cyanide, notre tribute band Metallica, qui reprendra les plus grands classiques du groupe culte !

Préparez-vous, ça va chauffer !

Zoom sur la tombola Hellfest

L'an dernier, notre tombola a offert 4 jours de folie au Hellfest 2025 à un chanceux. On lui souhaite de s'en remettre !

Et cette année ? De nouvelles surprises vous attendent... restez connectés !

Nouveauté 2025 : No Brakes x Metal Obscur

En exclusivité, nous collaborons avec le sculpteur métal Metal Obscur.

Venez admirer ses œuvres uniques, à la croisée de la musique et de l'art métallique. Un univers à découvrir absolument !

Restauration sur place

Pour régaler vos papilles, on remet le couvert avec :

- Burger au porc effiloché
- Burger végétarien
- Saucisse-frites

Et grande nouveauté : le bar à vins italiens, en direct des Pouilles !

À la carte :

- Le rosé Trappetello
- Le rouge I Trulli - Primo del Salento
- Le blanc Calaluna - Fiano

Un bon burger, un bon verre, et le tout... en musique. Que demander de plus ?

- Bien évidemment, des bières ainsi que des boissons non-alcoolisées seront également à disposition.

Ouverture des portes à 18h30

Parking de la salle des fêtes de Montreuil-sur-Ille

Et surtout... l'entrée est 100 % gratuite !

On vous attend nombreux pour une soirée rock inoubliable.

À très bientôt !

No Brakes / Metal Obscur ●



RANDO VTT & PEDESTRE

20 & 21 SEPTEMBRE 2025

MONTREUIL SUR ILLE



RDV
au Clos Paisible

SAMEDI 20 : 13h30-15h

DIMANCHE 21 : 7h30-10h

6€/adulte - 3€/Enfant(-18ans)

Paiement CB accepté
 Sandwich + boisson offerts
 Goblet non fourni

VTT : 25-35-45-55 KM
VTT : 15 KM (Famille)
GRAVEL : 70 KM (GPX)
PEDESTRE : 8 & 12 KM



TRACE GRAVEL : GPX SEUL



LA VTT'ILLE

Informations :
montreuil-sur-ille.vtt@gmail.com



maxi velo

29^e édition de la Rando VTT « La VTT'ILLE » à Montreuil-sur-Ille les 20 et 21 septembre 2025:

Manifestation ouverte à TOUS.

Au programme :

- 5 circuits VTT (15 kms Famille, 25 kms, 35 kms, 45 kms et 55 kms)
- 1 circuit GRAVEL de 70 kms
- 2 circuits PEDESTRE de 8 kms et 12 kms

Inscription sur place à la salle du Clos Paisible :

- Samedi de 13h30 à 15h
- Dimanche de 7h45 à 10h

Tarifs :

Adulte : 6 €

Enfant -18 ans : 3 €

Ravitaillement sur les parcours (Goblet non fourni)

Sandwich et boisson offerts au retour

Note : Port du casque obligatoire pour les cyclistes.

Contact :

montreuil-sur-ille.vtt@gmail.com

Le club VTT de Montreuil sur Ille ●

LA VTT'ILLE MONTREUIL SUR ILLE



RANDO VTT et PEDESTRE

20 et 21 SEPTEMBRE

GRAVEL



UNC

La Commémoration de la victoire du 8 mai 1945

L'Histoire a-t-elle une place dans notre présent ?

À la fin de la première guerre mondiale, les rescapés et les survivants ont revendiqué viscéralement cette guerre comme la « Der des der » (la dernière des dernières...).

21 ans plus tard, une autre guerre mondiale éclate et dure 6 années. La paix n'est plus qu'un souvenir. Une nouvelle fois, les horreurs et atrocités défient toute l'humanité à une échelle qui dépasse, encore, davantage l'inimaginable...

Cette paix entre les 2 guerres n'a pas tenu ! Elle était telle une œuvre de cristal, belle mais tellement fragile !

Cette cérémonie du 80^e anniversaire de la commémoration de la victoire du 8 mai 1945, sur le continent européen, est la répétition d'une prise de conscience collective afin que ne tombe dans l'oubli, le sacrifice, au nom de la paix, de toutes les victimes et héros de cette guerre.

Peut-on d'ailleurs encore parler de paix, davantage encore de paix mondiale, au regard des conflits qui nous sont relayés, aujourd'hui, au travers des informations diffusées ? Cette paix sur notre sol reste, encore une fois, extrêmement fragile.

Il est donc nécessaire de rappeler ce devoir de mémoire.

Cette guerre mondiale qui fut aussi un génocide, Madame Magda Hollander-Lafon, déportée à l'âge de 16 ans en 1944 à Auschwitz Birkenau, survivante de la Shoah, en témoigne au travers d'un de ces textes extrait du livre : « Quatre petits bouts de pain, des ténèbres à la joie¹ ». Il y est question de l'horreur totale, que ces rêves d'évasion ont aidé à supporter :

« La mémoire du ciel

À Auschwitz, le vent m'a fait cadeau d'une petite plume d'oiseau. Je l'ai accueillie au creux de ma main comme si elle venait d'un autre monde. À 4h du matin, je voyais les étoiles filées au rythme des coups et des hurlements. Debout, épuisés, nous cherchions des forces dans ces millions de lumières. J'imaginais que ma



1 Hollander-Lafon, *Quatre petits bouts de pain : des ténèbres à la joie*. Livre de poche

Nos associations



famille, nos familles se trouvaient dans chacune d'elles et qu'elles veillaient sur nous. Ces instants, rares, allégeaient le jour démoniaque qui se levait. Un dimanche après-midi à Birkenau, le ciel n'était pas voilé de cendre ; il était auréolé de lumière. Le vent chassait les nuages qui couraient à vive allure ; j'étais fascinée par la beauté de ce mouvement. Je me disais que si les nuages bougeaient moi aussi je pouvais bouger. En rêve, je faisais le tour du monde sur le dos des nuages. »

Madame Hollander-Lafon a vécu à Rennes et est décédée en 2023.

Ne pas oublier ! Ne pas oublier ! Ne pas oublier ! Et transmettre...

Merci aux enfants, aux enseignants et chefs d'établissement de nos 2 écoles d'avoir accepté d'échanger et de nous accompagner sur ce devoir de mémoire.

Et rappelons-nous les propos de Winston Churchill, en 1948, trois ans seulement après le 8 mai 1945.

« Ceux qui ne parviennent pas à tirer les leçons de l'histoire sont condamnés à la répéter ».

Parviendrons-nous ensemble, toutes générations confondues, à tirer les leçons de l'histoire ?

Ces cérémonies de commémoration y contribuent-elles suffisamment ?

Et que devrions-nous faire de plus ?

Jean-Jacques KRIMED
Président de l'UNC de Montreuil sur Ille ●



**Une saison
riche en éclats
au Bad'Ille**

Equipe Mixte D2



Fabrice en compétition

La Bande du Bad'Ille a brillé cette saison :

Un tournoi jeune réussi en interne, 5 belles médailles décrochées aux championnats d'Ille-et-Vilaine, et une année exceptionnelle pour notre champion parabad.

Fabrice Malle, qui ne cesse de nous impressionner.



Performance et bonne ambiance !

C'est notre devise.



Nous contacter : badille35@gmail.com



